Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUBE

PREFECTURE
SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
ET DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Affaire suivie par Mme Albaret
Tél : 03.25.42.35.81
Fax : 03.25.70.38.07
Courriel : pref-environnement@aube.gouv.fr

Troyes, le 14 MARS 2018

Monsieur le directeur général,

Par courrier du 12 décembre 2017, complété par courriels des 30 janvier et 7 mars 2018, vous avez sollicité une prorogation du délai de mise en service du parc éolien exploité par la Société d'Exploitation Eolienne d'Orvilliers et Mesgrigny (SEEOM).

La SEEOM est autorisée par arrêté préfectoral du 18 février 2014 à exploiter 11 machines sur les communes de CHÂTRES et ORVILLIERS SAINT JULIEN.

Dans vos transmissions, vous précisez que les délais de mise à disposition des raccordements électriques, annoncés par Enedis pour votre parc, ne permettent pas une mise en service de celui-ci dans un délai compatible avec l'échéance fixée dans l'arrêté préfectoral. Vous sollicitez donc une prorogation des droits acquis jusqu'au 4 juin 2021.

L'article R. 515-109 du code de l'environnement prévoit que le délai de mise en service peut être prorogé dans la limite de dix ans (18 février 2024 dans votre cas) sur demande de l'exploitant, lorsque, pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'exploitant ne peut mettre en service son installation dans les délais mentionnés aux articles R. 181-48 et 512-74.

Par voie de conséquence, et suite à votre demande, je vous donne mon accord à la prorogation du délai de mise en service du parc éolien exploité par la société SEEOM, comptant 11 éoliennes et 1 poste de livraison, **jusqu'au 4 juin 2021**.

L'inspection des installations classées (M. Arnaud CELARD, 03.25.82.80.90, arnaud.celard@developpement-durable.gouv.fr) se tient à votre disposition pour toutes précisions utiles.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et la secrétaire générale empêchée,
La sous-préfète de Nogent-sur-Seine,

Catherine LABUSSIERE

Monsieur le directeur général
Société d'exploitation éolienne dOrvilliers et Mesgrigny
330, rue du port salut
60126 LONGUEIL SAINTE MARIE